

**Avis d'Appel Public à la Concurrence  
ATTESTATION DE PUBLICATION**

Document généré le **mardi 07 janvier 2020 à 11:33**S-PA-704816 28/01/20 *Avis en attente de pli*2019-S-0055/BO 07/01/20 **Procédure Ouverte****COMMUNE DE MARTIGUES / Service : CP / Françoise Moneret**

Numéro de la consultation : 2019-S-0055 FORMATION DES BÉNÉVOLES

ASSOCIATIFS ANNÉES 2020-2021-2022-2023

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 07/01/20	07/01/20	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	MAPA				

**Service : CP****Classification CPV :**Principale : **80500000** - Services de formation**AVIS DE PUBLICITE****COMMUNE DE MARTIGUES**

M. Patrick CRAVERO - Huitième Adjoint en charge

des Travaux et de la Co

Hôtel de Ville

avenue Louis Sammut

BP 60101 - 13692 Martigues cedex

Tél : 04 42 44 33 33

[w](#) Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre

Valeur estimée (H.T.) : 80 000,00 €

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet** **Numéro de la consultation : 2019-S-0055 FORMATION DES BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS ANNÉES 2020-2021-2022-2023**

Référence 2019-S-0055/BO

**Type de marché** Services**Mode** Procédure adaptée**Code NUTS** FRL04**Lieu d'exécution** MARTIGUES  
13500 MARTIGUES**Durée** 12 mois

**DESCRIPTION** Formations proposées par la Ville de Martigues aux associations du territoire concernant le cadre juridique, la gestion, le management des associations et la conduite de réunion et animation des équipes de travail. Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique.

**Forme** Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue	Accord-cadre conclu pour une période initiale de 1 an. La durée de la période initiale des prestations de 1 an. Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans. Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction) : Maximum HT 20 000,00 euro(s) Valeur estimée hors TVA : 80 000,00 €
Reconductions	Oui Nombre de reconductions éventuelles : 3
Conditions relatives au contrat	
<b>Cautionnement</b>	Aucune clause de garantie financière prévue.
<b>Financement</b>	Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisables annuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de la collectivité et /ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès de divers organismes.
<b>Forme juridique</b>	Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.
<b>Conditions de participation</b>	
	<b>Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :</b>
	Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
	- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
	Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
	- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
	- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
	- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
	- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
	- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
	- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <a href="http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat">http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat</a> )
	- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <a href="http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat">http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat</a> )
	Marché réservé : Non
	La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.
	Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

**Critères d'attribution** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
80 % : Valeur technique notée selon le mémoire technique  
20 % : Prix des prestations noté selon le BPU remis par le soumissionnaire

**Renseignements** Correspondre avec l'Acheteur

**Documents**

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :  
Documents payants : Non

**Offres** Remise des offres le **28/01/20 à 12h00** au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Validité des offres : **150 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.  
Modalités d'ouverture des offres :  
Date : le 30/01/20 à 09h00

**Dépôt**

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2019-S-0055 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

**Marché** Oui  
**périodique :** Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : 2023

**Fonds** Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

**Recours** Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal administratif de Marseille  
22,24 rue Breteuil  
13006 Marseille  
Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87  
[greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :  
Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

